

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 5 mars 2019

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 15, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

23 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, SANTORU-JOLY Evelyne, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, NOUGUE Alain, TORRES Christian, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, DI CESARE Stéphanie, NGUYEN Jean-Louis, MICHEL Christiane, BERNEX Claude, PINET Gérald, PEPE Virginie.

7 Absents avec procuration : CHAPELLE Patrice, LADJAL Mériem, SAADAOUI Amar, DINI Manon, TALBI Mehdi, LOUDIYI Fatima, GIANNANTONI Jean-Christophe.

2 absents excusés sans pouvoir : TETIENNE-CASANO Corinne, DIDERO Stéphane, REBBADJ Saler.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

-*-*-*-*-*-*-*

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance** **Monsieur Marc DEPAGNE**, qui accepte de prendre cette responsabilité.

-*-*-*-*-*-*-*

Mme le Maire.- Avant de commencer le Conseil Municipal je suis allée rencontrer les élus de l'opposition, je suis fort ennuyée car nous avons reporté de nombreuses fois la question qui avait été soulevée par les élus de l'opposition, à savoir leur représentation dans la commission des finances par Monsieur Didero.

Monsieur Didero était bien présent à la commission des finances et n'a formulé aucune remarque particulière, mais il est absent aujourd'hui dans cette salle du Conseil Municipal. Vous connaissez toute l'élégance qui accompagne le Conseil Municipal de la Ville de Port de Bouc, je ne souhaitais pas que nous débattions de la question portée au nom des élus de l'opposition par Monsieur Bernex lorsque le Conseil Municipal s'est réuni. Ensuite Monsieur Bernex était bien de retour mais Monsieur Didero n'était pas présent. Donc aujourd'hui nous devons tous être réunis et parler de la question de la représentation des élus de l'opposition au sein de la commission des finances. En commun accord nous avons statué sur le fait que le compte rendu de ce

Conseil Municipal devait tenir compte de ce que je suis en train d'énoncer afin que Monsieur Didero prenne connaissance que nous ne souhaitons pas prendre de décision dans son dos et sans lui permettre de s'exprimer. Donc je propose, et les élus de l'opposition en sont d'accord, que nous tranchions définitivement cette question de la représentation de l'opposition dans la commission des finances au prochain Conseil Municipal du 28 mars, cette fois-ci en présence ou en absence de qui que ce soit, parce que cela sous-entendrait que je me dérobe à mes responsabilités et ce n'est pas le cas, c'est une question d'élégance que nous avons tous communément admis que nous soyons tous ensemble pour discuter et débattre face à face des questions qui se posent à notre Conseil Municipal.

Je vous remercie toutes et tous d'observer au sein de notre assemblée ces règles de courtoisie qui sont chères à tout élu qui est républicain.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2019

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler ?

Mme PEPE.- Pas des remarques mais des coquilles sur des fautes d'orthographe :

* Page 3, troisième ligne : « ... nous avons demandez... », c'est « é » et pas « ez ».

* Page 9, sixième ligne en partant de la fin : « ... on aimerait bien allé... », c'est « er ».

Je sais que vous êtes pointilleuse en orthographe, Madame le Maire, c'est pour cela que je fais la remarque.

Mme le Maire.- Je vous remercie de m'accompagner sur ce chemin difficile.

Mme PEPE.- Ça reste des petites coquilles.

Mme le Maire.- Je vous demande de bien vouloir procéder à la correction orthographique nécessaire.

En prenant en compte les remarques formulées je vous demande de bien vouloir vous exprimer sur le compte rendu.

Qui est pour accepter ce qui est écrit fidèlement dans le compte rendu ? L'unanimité.

Je vous en remercie.

***Le compte rendu du Conseil Municipal du 21 janvier
2019 est adopté à l'unanimité***

1/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Rapporteur : Madame le Maire

Le débat c'est ce qui va nous animer, le rapport c'est ce que nous allons envoyer officiellement à l'Administration en sous-préfecture.

Nous allons comme d'habitude nous placer dans un contexte général de situation économique et sociale à l'échelle de notre pays pour établir nos orientations budgétaires pour l'année 2019. Ensuite, nous aborderons les recettes de fonctionnement, ainsi que les dépenses, en ayant un souci plus particulier envers les dépenses de personnel, les subventions, et les autres dépenses de fonctionnement ; nous allons ensuite parler de notre section d'investissement avec un petit commentaire sur la dette, ainsi que sur les recettes et les dépenses.

Vous le savez, ce Débat d'Orientation Budgétaire s'inscrit conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. C'est un grand moment de la vie démocratique de notre institution qui permet, dans les deux mois

qui précèdent le vote du Budget Primitif dont nous espérons pouvoir le tenir le 28 mars, de pouvoir échanger politiquement sur les décisions que nous devons prendre. Bien évidemment, vous le savez, l'exécutif demeure libre de la suite à réserver à la préparation de ce budget.

Le Budget Primitif sera voté le 28 mars, et nous tiendrons évidemment compte de ce que nous aurons débattu aujourd'hui.

Le projet de loi des finances de cette année 2019 prévoit malheureusement la diminution de 13 milliards d'euros en direction des collectivités territoriales !

L'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités territoriales doit être plafonnée à 1.2 % ; d'ailleurs certaines grandes villes ont dû signer un pacte à cet effet, nous n'en faisons pas partie, mais toutefois nous le mettons au regard d'une inflation à 1.9 %, ce qui paraît assez délicat, compliqué, et difficile à réaliser.

Nous avons globalement une enveloppe de 26.9 milliards d'euros consacrée à la Dotation Globale de Fonctionnement, et pour la Dotation de Solidarité Urbaine une enveloppe de plus de 90 millions d'euros.

Vous savez que le Président de la République a parlé de la réforme de la taxe d'habitation de façon progressive, avec une première étape en 2019 pour un dégrèvement à 65 %, et enfin le dégrèvement à 100 % en 2020. L'Etat considère qu'il doit compenser les communes notamment et les autres collectivités, mais ce sont les communes qui ont la redistribution la plus importante, et qu'il doit compenser ce calcul sur les taux non pas de 2019 ou de 2020 mais de 2017 ; vous me direz, les nôtres n'ayant pas changé, cela reste quand même significatif.

Donc aujourd'hui, dans notre commune, il existe des administrés qui sont déjà dégrévés, voire même exonérés, puisque

vous connaissez bien évidemment la faiblesse des revenus sur notre territoire, nous en avons parlé lors du Conseil Municipal extraordinaire que nous avons tenu à la salle Gagarine. Cette mesure n'impactera pas de façon très importante la ville de Port de Bouc, mais parallèlement les habitants devront subir l'augmentation de la CSG, et nous, nous sommes ici pour nos habitants en priorité.

La suppression de la taxe d'habitation et la réforme de la fiscalité locale prévue pour 2019 deviennent par contre pour la Commune quelque chose de très inquiétant, puisque si nous ne levons plus le principal impôt nous sommes en perte d'autonomie financière, nous dépendons essentiellement des décisions de l'Etat.

Dans ce contexte, on en arrive aux emplois publics : 120 000 emplois d'ici 2022 dont 77 000 dans la fonction publique territoriale devraient être supprimés. En tout cas c'est ce qui est attendu de la part du gouvernement.

De plus, la réforme de la fonction publique ainsi que la réforme du statut de la fonction publique visent à augmenter la flexibilité de l'emploi public et le recours aux contrats : il y a des velléités à créer des passerelles entre les trois fonctions publiques. Dans les faits on voit que c'est assez compliqué, je vais vous donner un exemple concret : j'arrive au bout de mon détachement et il me faut réintégrer l'éducation nationale sinon je perds tout droit à rester dans l'académie au 1^{er} avril. C'est assez épique, mes adjoints subissent un peu les répercussions de mes différentes réunions qui, au bout du compte, ne me donnent aucune réponse pour l'instant ; on a le temps, c'est pour le 1^{er} avril, mais ce n'est pas si simple que cela.

Il faut accélérer la sortie de ce qui est rentable du secteur public vers le secteur privé : nous l'avons déjà connu avec l'énergie, nous voyons à quel point dans la ville de Port

de Bouc les tableaux électriques sont si peu entretenus depuis qu'EDF s'est transformée en Enedis et qu'ils ne sont plus entreprise publique totale ; nous voyons aussi à quel point il est difficile lorsque nous avons des problèmes de télécommunication ou de fibre... je ne sais pas si comme mon voisin et moi-même vous avez vécu la difficulté à vous brancher sur la fibre parce qu'on ne trouve pas le boîtier intermédiaire ou je ne sais trop quoi, qui a été installé par France TELECOM mais dont Orange ne sait plus où il se situe !

Pour ne donner que ces deux exemples d'entreprises qui étaient auparavant des entreprises nationales, maintenant ce qui intéresse le secteur privé c'est de récupérer des pans entiers du service public ; on l'entend beaucoup dans la santé, dans l'éducation, on a vu l'aéroport de Paris qui est sur la sellette, etc.

La France est en train de basculer dans une logique de répartition des richesses par l'impôt vers une tarification et la privatisation des services. En tout cas c'est clairement ce que les directives nous inciteraient à faire de nos budgets dans les semaines et les mois à venir.

Le contexte étant dépeint, est-il conforme à ce que nous voulons faire dans la ville de Port de Bouc ? Nous voulons d'abord répondre aux besoins de nos administrés, même si le contexte budgétaire est contraint et particulièrement incertain avec ce que je viens de vous dire... avons-nous reçu les notifications ?

Mme BEDRINES (Directrice du service finance).- Pas encore, on devrait les recevoir la semaine prochaine.

Mme le Maire.- Donc « incertain » est le bon adjectif.

Je disais que répondre aux besoins de nos administrés est la raison pour nous d'être ici, et, n'en déplaise au

gouvernement, nous voulons poursuivre des missions de service public dans notre commune.

Je me déplace rarement pour ne pas les importuner, mais j'ai des contacts avec toutes les personnes de la ville qui luttent, qui portent un gilet jaune, un gilet rouge, un stylo rouge, une tunique blanche ou des robes noires. Ces derniers temps dans la justice, ce qui nous remonte c'est que les personnes qui luttent et qui demandent à être entendues à travers nos cahiers de doléances souhaitent que les services publics continuent de rester pour offrir leur mission encore plus et encore mieux, et non pas encore moins. Ce qui nous remonte de nos administrés, c'est cette grande difficulté liée à un pouvoir d'achat qui diminue, les tarifs divers et variés de l'essence, ce qui a occasionné le grand mouvement des gilets jaunes ; mais de façon générale les prix de l'alimentation, qui n'est pas toujours forcément de qualité, qui augmentent, les prix liés par exemple aux inscriptions scolaires ; dernier exemple en la matière, si vous voulez commencer de spécialiser votre licence par exemple en Droit et que vous voulez y ajouter un petit diplôme universitaire supplémentaire, vous devez le faire en deux ans et payer chaque année 560 euros en plus de votre inscription ! La Faculté publique !

Nous avons reçu lors de nos cahiers de doléances une expression versée à notre débat de la part de notre centre de santé Michel Borio et de la mutualité, qui s'insurge sur la TVA qui est de 5.5, si je ne m'abuse, sur les hamburgers, mais qui taxe les mutuelles à 14 %, cherchez l'erreur, alors que les mutuelles sont censées accompagner les patients dans leurs démarches de santé.

Il y a beaucoup de non-sens dans le contexte national que je vous propose d'essayer de contrecarrer à la mesure de nos possibilités vu l'étroitesse de notre budget, mais à l'image de notre ambition d'accompagner toujours mieux et toujours plus nos

administrés dans la vie quotidienne. La première de nos obligations est de voter un budget à l'équilibre, il nous faut donc préserver de l'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt. Vous le savez, nous le verrons plus tard, nous avons une gestion exemplaire.

Les recettes de fonctionnement

Nous venons de parler de la fiscalité locale, des concours de l'Etat, et de l'attribution de la compensation de la Métropole ; sur ces recettes de fonctionnement, en ce qui concerne la fiscalité locale, la proposition que je vous fais c'est de ne pas toucher au taux d'imposition encore cette année, car les élus de la majorité souhaitent, lorsque les conditions sont réunies et favorables, aller plutôt vers la baisse du taux. Les conditions n'étant pas réunies je ne vous propose pas de les baisser malheureusement ; mais en aucun cas, pour faire face aux difficultés qui s'ouvrent devant nous je ne vous propose d'augmenter la fiscalité, donc le taux voté par la municipalité. Charge à l'Etat, malheureusement, de faire sa revalorisation des bases que nous aurons en temps voulu, la semaine prochaine me dit-on, et peut-être qu'en bas de la fiche d'imposition nos administrés verront une augmentation apparaître, ce ne sera encore pas la faute de la municipalité qui n'aura pas touché ces taux.

D'après nos prévisions, les dotations prévues pour 2019 sont égales à l'année 2018, il n'y a malheureusement pas d'augmentation, malgré l'inflation. Nous prévoyons 2.8 millions d'euros de DGF et 1.6 million d'euros pour la DSU. Si les bases restent à peu près les mêmes, étant donné que nous ne toucherons pas le taux, nous estimons nos recettes fiscales à 7.5 millions d'euros.

L'attribution de compensation de la Métropole s'élève à 8 663.00 euros. Cette augmentation nous permet de toucher 10.8 millions d'euros. Belle augmentation quand même !

Schéma de l'évolution des principales recettes de fonctionnement hors DSU entre 2013 et 2019

Bien évidemment nous enlevons la DSU de nos évaluations puisque vous voyez que la dotation qui nous provient de l'Etat est à l'équivalence cette année ; les impôts ménages sont maintenus ainsi que l'attribution de compensation, elle s'arrête un peu de baisser.

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de personnel : le budget prévisionnel 2019 prévoit une dépense de personnel de 14.6 millions d'euros. bien évidemment, pour bien prévoir l'année il nous faut intégrer le Glissement Vieillesse Technicité, le GVT. Vous voyez cette évolution sur le graphique : de 14 500 000 on passerait à 14 600 000, ce n'est pas énorme même si on a l'impression que ça remonte très nettement.

M. DEPAGNE.- L'échelle n'est pas bonne.

Mme le Maire.- Je l'ai expliqué aux services, c'est pour le faire rentrer dans la page, donc du coup on le commente.

La structure des effectifs de Port-de-Bouc qui compte 350 Equivalents Temps Plein montre qu'il y a une grande majorité de titulaires : dans la catégorie A c'est 88 % de titulaires, 12 % de non titulaires, les contractuels dont on parlait tout à l'heure ; dans la catégorie B : 91 % de titulaires, 9 % de non titulaires ; dans la catégorie C : 97 % de titulaires, 3 % de non titulaires.

Seul 4 % des Equivalents Temps Plein sont sous contrat, contre 19 % en général dans la fonction publique territoriale à

l'échelle de la France. Pourquoi cela ? Tout simplement parce que nous décidons de réaliser une politique des ressources humaines au plus près des besoins de nos emplois ; donc à part les agents qui sont en remplacement et les agents que nous avons pris en contrat d'avenir, nous nous sommes engagés à pérenniser -à part si les personnes ne sont pas compétentes, ce qui arrive parfois- l'emploi, si la personne convient elle reste dans la collectivité. Les conditions étant réunies, 6 agents qui étaient embauchés en contrat d'avenir alors que nous n'en n'avions pas l'obligation seront intégrés et stagiairisés avant d'être titularisés.

Ce que je viens de vous commenter est illustré par une représentation graphique qui montre que la plus grande répartition en termes d'emplois dans notre municipalité est occupée pour à peu près 80 % de la catégorie C qui sont des agents d'exécution ; très peu d'emplois fonctionnels, 1 % ; les hauts cadres ne représentent que 7 %, l'encadrement intermédiaire 13 %. Par contre, là nous sommes dans des tendances nationales.

Je souhaitais faire un petit **rapport sur l'égalité hommes/femmes** dans nos services, même si la loi ne nous oblige pas à le faire parce que nous ne sommes pas une commune de plus de 20 000 habitants.

Nous sommes à 57 % de féminisation de nos services communaux, un peu en retrait par rapport au niveau national qui est de 61 %. Cet écart s'explique par la répartition essentiellement dans la filière administrative qui, malheureusement, est réputée féminine, au détriment de la filière technique qui elle est malheureusement réputée masculine et qui ne représente que 46 %.

La féminisation des services publics est une tendance lourde depuis un peu plus de dix ans. Le candidat qui est admis

par concours d'attaché montre que pour 74 % des cas, il est représenté par une femme ; dans les trois-quarts de réussite à ce concours ce sont des femmes. Donc par voie de concours grâce au statut de la fonction publique territoriale, les femmes brisent plus facilement le plafond de verre. C'est ainsi que nous avons la directrice des services techniques municipaux qui est une femme, la directrice de l'aménagement qui est une femme, la directrice de la communication qui est une femme, la DGA qui est femme, la directrice du service financier et comptable qui est une femme.

Pour conclure, le statut de la fonction publique permet par la réussite d'accéder à des postes à responsabilité et dans des filières dites « masculines », encore faut-il les recruter et que notre collectivité les réalise.

Nous avons réalisé une étude un peu plus fine :

* Dans la catégorie A de la Ville de Port-de-Bouc nous avons autant d'hommes que de femmes.

* Dans la catégorie B nous avons 45.83 % de femmes.

* Dans la catégorie C, titulaires et non-titulaires, nous avons 58.91 % de femmes.

* Dans la filière administrative : 82 % de femmes.

* Dans la filière technique : 35.80 % de femmes.

* Dans la filière culturelle 77.77 % : de femmes.

* Dans la filière sportive : 34 % de femmes.

* Dans la filière médico-sociale : 100 % de femmes : ce sont les ATSEM, les infirmières, etc.

* Dans la filière police municipale : 20 % de femmes.

* Dans la filière animation : 50 % de femmes.

■ **Le temps partiel :**

Les temps non complets représentent chez nous seulement 1.74 % des postes au sein de la collectivité. Donc au sein de

notre collectivité la plupart des femmes, la quasi-totalité des femmes ont un poste à temps complet.

Parmi les postes à temps non complet :

51.89 % de femmes sur un temps complet,

66.67 % de femmes sur un temps non complet sur les 1 % de ceux qui sont à temps non complet.

93.10 % de femmes sur un temps partiel.

Donc on garde cette tendance nationale de répartition plus importante de temps non complet et partiel au sein du personnel féminin, mais chez nous les temps non complets ne représentant que 1.74 % des postes au sein de la collectivité.

■ **Le congé parental :**

* Catégorie A : 1 agent a pris le congé parental pour une durée totale de 11 jours.

* Catégorie B : 1 personne pour 11 jours.

* Catégorie C : 4 personnes donc 44 jours.

Au sein de la Ville, les rémunérations liées au grade et à l'échelon de l'agent, conformément au statut de la fonction publique territoriale, ainsi que les régimes indemnitaires, ne révèlent pas de différence de niveau de rémunération.

Nous avons mis en place une politique strictement égalitaire en la matière, sauf la possibilité pour les femmes qui demandent un congé maternité de maintenir L'Indemnité de Fonction de Présence. Nous leur avons maintenu car il n'y a que les femmes qui peuvent tomber enceinte, et seules les femmes pourraient perdre ce jour de présence, donc elles le conservent.

■ **La formation :**

Ce sont plus les femmes qui demandent les formations : 427.5 jours de formation demandés par les femmes, contre 241.5

jours pour les hommes. On va dire moitié moins. Les femmes recherchent beaucoup plus la formation.

Les disparités sont assez nombreuses, nous avons beaucoup de cadres intermédiaires qui demandent l'accès à cette formation, notamment pour exercer des fonctions d'encadrement. Les tendances se creusent lorsqu'on se focalise sur les femmes issues des catégories A et B par rapport aux catégories C. On constate que le taux de participation aux formations des femmes cadres intermédiaires est de 38.54 %, et de 24.22 % pour les femmes cadres.

Le taux de participation aux formations des femmes issues de la catégorie C est particulièrement élevé des trois-quarts. Par contre, pour les agents hommes de la catégorie C un quart. Vous allez me dire qu'on les privilégie, qu'on met les trois-quarts des formations pour les femmes et pas pour les hommes ? Non, pas du tout, ce sont eux qui les demandent à l'occasion de l'entretien individuel de fin d'année.

Sur l'avant dernière page il y a un tableau récapitulatif qui reprend ce que je viens de dire.

Si nous faisons une décomposition analytique par filière, ce sont les filières techniques et administratives qui ont les taux de participation aux formations les plus élevés. Cette tendance s'explique tout simplement par des effectifs importants au sein de ces deux filières qui permettent justement de partir du service tout en maintenant la continuité du service public. De plus il faut mettre en exergue que les femmes ont des taux de participation aux formations beaucoup plus élevés au sein de la filière administrative à hauteur de 86.54 %, et pour la filière technique 55.83 %, bien que cette filière se compose de plus d'hommes que de femmes. Ce dernier élément suggère la volonté des femmes de se former afin de favoriser la mixité des métiers au sein de cette filière qui reste, dans les esprits,

dite « masculine ». On notera que la filière médico-sociale dont vous avez vu qu'elle est à 100 % représentée par les femmes est complètement féminisée et présente évidemment un taux de participation des femmes aux formations de 100 %. À l'inverse, la filière police municipale met en évidence un taux de participation élevé en faveur des hommes car les effectifs sont composés de deux femmes pour huit hommes. C'est mathématique.

Vous voyez un tableau récapitulatif par sexe et selon la filière.

En 2018, les femmes qui évoluent au sein de la filière technique ont participé à 160.5 jours de formation, contrairement à leurs homologues hommes qui n'ont participé qu'à 127 jours.

Depuis que la municipalité a signé la charte européenne pour l'égalité dans la vie locale entre les femmes et les hommes, elle souhaite approfondir petit à petit les chapitres et les données que nous allons vous présenter au fur et à mesure des années à venir, de façon à pouvoir ensuite mobiliser des politiques d'entreprise interne de rééquilibrage des formations ; l'important n'est pas d'avoir une suprématie de l'un sur l'autre mais bien de l'égalité de droits, donc essayer soit d'inverser ou d'approfondir des tendances, soit de porter des attentions particulières à des soucis qui pourraient naître à l'intérieur d'une communauté de vie dans un service, qui pourraient rendre l'accès plus ou moins facile à des métiers, du style un homme qui voudrait devenir ATSEM, des préjugés, *c'est un pédophile*, etc., toutes ces questions qui peuvent être faciles, qui peuvent être stigmatisantes et dangereuses.

Nous avons constitué des jurys pour tous les recrutements, constitués non pas du maire et de la première adjointe, sauf pour les emplois d'encadrement, mais des jurys constitués des chefs de service directs ainsi que de la hiérarchie et du DRH, pour que la technicité et l'adéquation

avec les fiches de mission et la fiche de poste soient au rendez-vous, ceci pour tordre le cou à ce qui est souvent reproché à la fonction publique territoriale et aux maires en général d'embaucher à la tête du client ; vous avez entendu que pour stigmatiser un peu les communes, tous les maires, quelle que soit leur étiquette, sont mis sur la sellette ; alors qu'en fait j'ai un peu interrogé mes collègues autour, nous ne sommes pas particulièrement innovants en la matière, tous les maires avec lesquels j'ai pu discuter me disent qu'ils essaient aussi de sélectionner par la compétence, par la motivation à travailler, et évidemment lorsqu'il y a une réussite à un concours, de valoriser cette réussite au concours de la fonction publique territoriale.

Lorsque ces jurys procèdent à des choix, ces choix sont écrits lors d'un compte rendu avec une traçabilité de ce processus de recrutement. Nous y mettons un point d'honneur pour défendre la commune à l'échelle nationale, pas que la commune de Port-de-Bouc, parce que c'est très important que la République mesure que lorsque l'on confie aux maires ce rôle d'être les représentants de l'Etat, les maires prennent cette charge à cœur, avec leurs convictions, certes, mais avec un haut niveau de conception de l'Etat décentralisé.

Je crois avoir fait un tour d'horizon assez complet grâce à ce rapport, en vous présentant quelque part un peu le bilan social de notre service public afin de pouvoir vous dire que nous voulons continuer de l'accompagner et de le faire exister.

Le deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement concerne **les subventions** :

La proposition qui vous est faite encore une fois est de maintenir le taux des subventions à nos associations, bien

évidemment si les associations continuent d'exister, si elles présentent leur bilan financier, si elles ont bien un fonctionnement démocratique reconnu et une utilité reconnue pour la ville de Port-de-Bouc et ses habitants.

* Pour les associations en général nous consacrons pour le budget 2018 59 220.00 euros, il nous est demandé 58 100.00 euros.

* Pour les associations culturelles nous avons 382 625.00 euros, il nous est demandé 437 830.00 euros.

* Pour les associations sportives nous avons dépensé 297 610.00 euros, il nous est demandé 308 579.00 euros.

* Pour les associations sociales et de santé nous avons dépensé 465 544.00 euros, il serait nécessaire de dépenser 415 007.00 euros ; cela s'explique par des transferts de compétences et les subventions obtenues par notre SIVU, CIAS, etc.

* Pour les associations d'actions économiques : 120 000.00 euros, la somme est égale entre 2018 et 2019.

* Pour la Caisse des écoles : 150 000.00 euros, un chiffre égal également.

* Pour le CCAS une participation de la Ville de Port-de-Bouc à hauteur de 70 000.00 euros.

En 2018 la dépense en faveur des associations était de l'ordre de 1 500 000.00 euros, elle sera de même pour 2019, en légère augmentation. Mais vous savez que nous commençons par faire des avances pour leur trésorerie, ensuite nous réajustons ; mais *a priori* nous sommes dans une enveloppe relativement constante.

Dans notre budget il nous faut produire **des dépenses de fonctionnement qui sont « autres »** :

Je vous propose de faire des économies dans ce chapitre-là, de commencer à réduire de 1 % ces dépenses-là, notamment sur les chapitres 011 et 65, et d'inscrire 6.9 millions pour les dépenses à caractère général, et 2.6 millions pour les autres charges de gestion courante.

Avec les chapitres 011 et 65 nous regroupons les dépenses qui permettent de faire fonctionner les services, ceci est dû au fait que quand nous investissons nous achetons du matériel de qualité supérieure pour pouvoir l'amortir en plus de temps. Nous avons demandé aux services -et je souhaite qu'ils continuent de s'en inquiéter- de prendre un soin particulier au matériel de façon à le faire durer le plus longtemps possible.

Je préfère vous proposer des économies sur du matériel plutôt que des économies sur l'humain.

La dette :

En faisant ces efforts, nous maintenons notre taux d'endettement arrêté à 8.77 % en 2018 et le capital restant dû au 31 décembre 2018 représentait 16.6 millions d'euros, soit une dette de 927.87 euros par habitant. Comme les autres années nous maintenons un faible risque classé au niveau 1 pour tous nos contrats de prêt. Nous sommes les premiers de la classe tout en maintenant du service public.

Quant aux **intérêts** ils ne cessent de baisser depuis 2015 alors qu'ils avaient légèrement augmenté. Je rappelle que nous avons de la dette liée à l'installation de la gendarmerie maritime deuxième peloton de sûreté sur notre budget municipal et non pas sur le ministère de la défense ni sur le budget du Grand Port, nous pouvons en être fiers.

Les recettes d'investissement

Vous le savez, les administrés s'inquiètent souvent lorsqu'on réalise des investissements, lorsque l'on fait des travaux, que va-t-il se passer pour nos impôts ? Strictement rien. Nous venons de le dire, nous ne touchons pas aux taux d'imposition, donc ce ne sont pas les Ports de Boucains qui pâtiraient des investissements, c'est bien d'une gestion saine, équilibrée et volontariste que l'on dégage un autofinancement de la section de fonctionnement qui nous permet de recourir à un emprunt de façon très modérée -vous venez d'en voir la démonstration- Il nous faut, en tant qu'élus, aller chercher beaucoup de subventions.

Nous allons auprès de l'Etat, auprès de la Région, auprès du Département, nous n'hésitons même pas à aller voir l'Europe, même si cela reste très compliqué. Pour une petite commune ce sont des dossiers incommensurables à remplir, des chiffres, des données, c'est très compliqué, et je salue les services.

Depuis 2014, 1.5 million d'euros de subventions d'investissements a été recouvré. Ces financements ont permis notamment de réaliser :

- * La réhabilitation de la rue Julian Grimau, qui était attendue.

- * L'extension du cimetière : vous savez que nous arrivons à servir nos habitants au moment où ils en ont besoin, mais nous arrêtons la politique de réservation à l'avance.

- * Nous avons couvert les tennis du complexe sportif UNIA, on nous a dit que c'était une belle réalisation, il fait ni chaud, ni froid, c'est très agréable, cela permet de jouer au tennis en continu. Quelques petites intempéries nous conduisent à encore améliorer les abords, mais nous travaillons à ces questions d'arrache-pied.

* Nous avons réalisé des travaux dans différents bâtiments de la ville.

Il faut équilibrer avec des **recettes d'investissement**

On prévoit 350 000.00 euros de subventions pour l'année 2019 pour réaliser des travaux dans les écoles.

Chaque projet d'investissement que nous réaliserons cette année sera rattaché à des financements publics subventionnés et allégés par un recours à l'emprunt que nous essayons toujours de limiter.

* le renouvellement urbain avec un projet qui va voir le jour très rapidement qui est la réhabilitation de la promenade René Cassin, et la provision de ces investissements pour le renouvellement urbain en général, je ne vous fais pas le détail puisque nous avons souvent des moments pour en parler.

* La création de la nouvelle crèche dont vous avez vu les travaux démarrer.

* L'installation d'un terrain synthétique de football au complexe sportif UNIA

* La rénovation de la maison des associations tant attendue, avec Monsieur Guiramand et Madame Santoru-Joly notamment, accompagnés de Béatrice Giovanelli et de Monsieur Sirat pour le noyau dur du suivi citoyen.

* Le réaménagement des abords de l'école Victor Hugo avec ce terrain de proximité qui nous est demandé d'intégrer dans le groupe scolaire Victor Hugo. Nous travaillons avec les enseignants et nous avons une autre réunion à programmer soit d'ici les vacances d'avril, soit juste après.

* Avec grande fierté, enfin depuis que nous en parlons, les conditions sont réunies et nous sommes en capacité d'équiper le camping de Bottai qui chaque année bénéficiait d'une dérogation à pouvoir l'utiliser 2 mois par an, nous commençons les travaux incessamment sous peu. Nous avons commencé par

dessoucher les arbres malades, on va replanter de nouvelles essences à la bonne saison. Nous allons créer les réseaux, pour permettre d'y installer des chalets, des bungalows en location, des emplacements qui permettront aux familles de venir avec leur toile de tente, avec leur caravane, et, au grand dam de Madame le Maire, des camping-cars (je l'avoue, je ne suis pas forcément favorable aux camping-cars car j'ai très peur qu'ils nous colonisent le littoral).

Le budget primitif 2019 prévoit 7.5 millions d'euros d'investissement nouveaux avec un besoin de financement à hauteur de 4 millions d'euros.

Conclusion

Le budget primitif que nous préparons avec les grandes orientations que je vous présente, dans ce contexte budgétaire si difficile et contraint, avec ces besoins croissants que la population exprime en termes de service public, mais avec ces diminutions de moyens malheureusement régulières, nous impose une rigueur. Cette rigueur nous l'avons maintenant depuis plus de dix ans à cause des gouvernements successifs. Mais malheureusement nous constatons que si c'est très compliqué pour nous de construire nos budgets, ce n'est pas le cas des plus gros qui nous entourent. Permettez-moi, encore une fois, de m'énerver contre Carrefour qui bénéficie de son CICE et qui nous ferme la Respélido, laissant le rideau tiré définitivement avec une procédure qui nous dépasse, les locaux appartenant à un fonds de pension, alors que nous mettons en œuvre tout un travail depuis des mois et des mois pour favoriser le commerce local... vous avez vu le nombre de commerces qui se sont réimplantés à la Respélido, voilà ce que savent faire des petites gens audacieuses, ouvrir leur commerce, faire fonctionner leur PME, PMI, être artisan de façon très compliquée parce qu'on se met tous dans la même famille, quand dans le même

temps ces grands riches ne savent même pas de combien d'argent ils disposent et possèdent des possibilités d'optimisation fiscale légale pour ne pas contribuer à la solidarité. Ce qui conduit les gouvernements à nous dire qu'il faut diminuer la dette, diminuer la dépense publique, et à nous envoyer dans un cercle vicieux terrible.

Permettez-moi, de mettre à l'honneur le Portugal qui a osé dire non aux injonctions de l'Europe en développant leur service public, en augmentant le pouvoir d'achat de la population, et qui est à 18 % de croissance !

Je ne sais pas si le Président Macron m'entend du Conseil Municipal, mais voilà ce que je lui adresse à lui, ainsi qu'à Monsieur Edouard Philippe : la France de 1789 et la France du Conseil National de la Résistance gaulliste, communiste, pacifiste, socialiste, etc. ont construit une France de la solidarité, cette France que le Président Macron cite dans la lettre qu'il vient d'envoyer à tous les pays européens, qui dans le même temps est en train de casser la sécurité sociale, l'hôpital public, etc. Donc un peu de respect.

En tout cas, avec les orientations que je viens de vous proposer concrètement -j'espère que Monsieur Pinet est content-, vu la remarque formulée plusieurs fois lors des précédents DOB, ce qui montre que la majorité écoute aussi l'opposition quand elle demande une accessibilité supérieure à la compréhension des orientations proposées. Cette France dont nous sommes fiers et que nous ne voulons pas voir démantelée par rapport à des critères inventés dans cette Europe assez lointaine et qui, finalement, paraît très peu s'occuper des peuples qui la composent. La Ville de Port-de-Bouc vous propose des orientations en complète résistance, mais aussi ambitieuses pour continuer de répondre aux besoins exprimés de façon de plus en plus vive par notre population qui, après-demain, est invitée à

venir faire une synthèse de toutes ses doléances et propositions, et est invitée à agir ensemble de façon à pouvoir porter cette alternative qui, nous venons de le mesurer encore aujourd'hui avec la lettre de Monsieur Macron, ne sera pas simple. Il ne suffira pas de parler, je pense qu'il faudra continuer de construire l'alternative ensemble.

Excusez-moi d'avoir été un peu longue mais c'est un moment important de notre assemblée. Maintenant je vous cède la parole.

M. SIRAT.- Madame le Maire, comme vous je suis très respectueux envers la population portugaise, et je pense qu'ils ont essayé de rétablir un petit peu d'ordre avec l'ancien patron de l'Union Européenne pendant des années. Je pense que ça résume un peu la situation.

Mme le Maire.- Tout à fait.

Y a-t-il des demandes d'intervention au sujet du Débat d'Orientation Budgétaire ?

Mme PEPE.- Merci, Madame le Maire. Comme pour tout débat j'ai préparé une intervention, ce ne serait pas un débat si on ne le faisait pas, même si vous avez répondu à certaines de mes questions puisque le document était très succinct mais vous avez apporté d'autres commentaires. Je le lirai comme je l'ai écrit.

Mais j'aimerais faire une parenthèse et en même temps un petit coup de gueule que j'espère la presse va relayer ce soir. Parce que oui, c'est un moment démocratique et politique, donc chacun peut s'exprimer en fonction de ses convictions et de ses valeurs, et j'aimerais développer ce soir sur les absents, mais je vais en parler, sur l'absence de Monsieur Didero qui, je le dis, vomit sur la municipalité dans le Port d'Attache et n'est même pas capable de venir affronter la majorité, même si

on n'est pas d'accord (*Applaudissements*)... J'aurai exprimé mon opinion, je représente aussi les Ports de Boucains, peu importe, c'est un grand moment démocratique, je me suis engagée jusqu'au bout ; même si nous sommes de l'opposition c'est normal, c'est l'exercice habituel et je déplore ce genre de comportement parce qu'on se fait sa campagne sur le Port d'Attache mais on ne vient pas au Conseil Municipal pour vraiment défendre l'intérêt des Port-de-Boucains. Je ferme la parenthèse.

C'est très important, j'espère que la presse relayera mes propos, c'est mon avis. J'ai beaucoup d'humour mais il y a des limites à ce qu'on peut dire et entendre.

Je commence mon éloquution si vous me le permettez.

« Madame le Maire, chers conseillères et conseillers municipaux,

Tout d'abord nous trouvons vos orientations budgétaires « magiques », il ne manque plus que dans ce document on parle des licornes et des elfes. Magiques surtout dans l'art de faire illusion ! Faire croire que tout va mal mais qu'on y arrive quand même.

Premièrement, quel rapport entre la taxe d'habitation et la CSG ? Nous avons du mal à suivre votre raisonnement.

Deuxièmement, nous constatons une hausse de 100 000 euros de frais de personnel que vous justifiez en partie par l'embauche d'agents au service technique et à la police municipale ; peut-on savoir le nombre et les fonctions pour le service technique ?

Dans la page 4 de l'autre document que nous avons reçu nous ne comprenons pas votre différenciation entre les travailleurs du domaine public et privé, les contractuels qui ont des emplois stables. Je pense que la formulation est mauvaise ».

Mme le Maire.- De contrats privés.

Mme PEPE.- Le contractuel est un CDI.

Mme le Maire.- Non, pas toujours.

Mme PEPE.- Pour nous c'est un peu flou, la différenciation n'est pas très nette.

« Troisièmement : sommes-nous bien dans un Débat d'Orientation Budgétaire ? que vient faire la féminisation du service public dans ce débat ? Car nous pensions que seules les compétences justifient le recrutement et non le sexe des personnes ! »

Je me permets d'en parler parce que je suis une femme, je pense qu'un homme n'aurait peut-être pas osé parler de ce sujet.

« Pour répondre au fait que plus de femmes réussissent les concours, rien de magique, c'est mathématique, s'il y a plus de femmes que d'hommes qui se présentent au concours il y aura plus de femmes pour réussir. Maintenant, si vous voulez un service public androgyne ça vous regarde.

Quatrièmement : petit tour de passe-passe avec les subventions aux associations : environ 50 000 euros de plus pour les associations à la culture, et 50 000 euros de moins au social et à la santé ; tout simplement pourquoi et quel projet pour la culture, et quoi de moins pour la santé ?

En pages 7 et 8 du DOB vous nous faites état des projets passés de 2014 à 2018 et des projets à venir pour 2019, mais où est donc passée la vidéo surveillance ? une illusion ? Car vous avez eu les fonds me semble-t-il, et même Madame Santoru le rappelle dans une intervention dans la gazette qui dit mot pour mot que pour 2017 Port-de-Bouc a bénéficié de plus de 4 millions d'euros du Conseil Départemental sur des politiques non obligatoires : vidéosurveillance, travaux dans

les écoles, subventions aux associations et autres participations aux fêtes de Noël ; le Département complète les budgets des projets de la ville.

Ensuite vous parlez aussi d'une nouvelle crèche, ce n'est pas une nouvelle crèche, c'est la crèche prévue en 2018 qui sera réalisée en 2019. Si vous parlez d'une nouvelle crèche pour nous c'est une autre crèche »

« Maintenant le clou du spectacle comme un lapin sorti du chapeau : la réhabilitation du camping de Bottai. Nous disons bravo, enfin, depuis le temps que les Port-de-Boucains et les oppositions successives le demandent ».

« En plus, ce volet ne faisait pas partie de votre programme, alors encore une fois bravo pour ce tour de passe-passe à un an des élections municipales.

En ce qui nous concerne, les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Je vous remercie.

Mme le Maire. - Vous êtes adorable, je vous remercie. Ça va être un plaisir.

Madame Pépe, je vous remercie d'avoir lu nos orientations budgétaires avec attention. Vous auriez pu dire -mais je laisserai peut-être la parole à Monsieur Pinet- Madame le Maire, cette année vous avez été particulièrement précise par rapport aux questions que nous vous posions auparavant où nous ne comprenions pas grand-chose et où à chaque fois nous étions frustrés. Je vous ai donné des illustrations. Vous avez remarqué que parfois dans mon slide il y a des points de suspension.

J'ai volontairement parlé de projets dont nous ne parlons pas souvent, parce que si je vous renvoie chaque fois sur les mêmes projets vous allez me dire que j'ai des projets de prédilection et que je n'aime pas tous mes projets dans la

ville. Nous avons reçu une telle publicité pour la vidéoprotection que je pensais que ce serait un peu suranné de ressortir la question de la vidéoprotection. Donc la réponse est dans la question, vous le savez, ça va être fait.

Pourquoi une nouvelle crèche ? On va faire du vocabulaire. Elle n'existait pas avant, elle sera nouvelle. Comme entretemps nous avons eu un budget qui a encore diminué, au lieu d'avoir une nouvelle crèche de soixante places -je crois que vous avez assisté à deux de mes réunions de quartiers qui l'expliquaient, je vous en remercie- nous diminuons malheureusement le nombre de berceaux de l'actuelle halte-garderie Tichadou que nous souhaitions mettre en place à la base. Donc nous souhaitions conserver les berceaux de Tichadou et rajouter soixante berceaux, ce n'est carrément pas possible en termes de fonctionnement avec toutes les démonstrations que je viens de vous faire. Cela dit, les quarante et quelques berceaux supplémentaires étant bien une crèche nouvelle.

Concernant les 75 % de réussite aux examens, c'est parmi 50 % d'hommes et 50 % de femmes, c'est écrit et en plus c'est consultable sur les sites sur lesquels nous nous référençons. Cela dit, sans plaisanter, les femmes réussissent beaucoup mieux au niveau scolaire que les hommes. Malheureusement, ensuite les femmes préfèrent rester à domicile pour élever les enfants, laissant le mari réaliser sa carrière, ayant peur que supportant les maternités, étant donné que cela va avoir une répercussion en général dans le privé puisque lorsque l'on s'en va pendant un certain temps de son lieu de travail on n'est pas sûr de récupérer son poste, ou alors on n'est pas considéré comme un homme qui soi-disant ne manque jamais, elles renoncent plus à des carrières de responsabilité avec des horaires décalés, des difficultés à se déplacer, etc. Souvent les femmes qui travaillent dans le privé sont à temps partiel pour élever leurs enfants parce qu'elles sont chefs de

famille monoparentale. Là ce sont souvent des métiers de catégorie C, mais vous le voyez, il y a très peu de recours au temps partiel chez nous, dans la fonction publique de Port-de-Bouc ; mais en général, lorsqu'elles trouvent des ménages à faire avec telle ou telle boîte de ménage privée elles sont rarement sur du temps complet. Elles viennent souvent nous demander s'il n'y a pas la possibilité de faire des ménages à la Mairie de Port-de-Bouc pour pouvoir intégrer un temps complet parce qu'elles subissent leur temps partiel. Ce n'est pas un temps partiel choisi pour élever les enfants, c'est un temps partiel qui leur est proposé.

Les contrats auxquels vous faites allusion à la Mairie de Port-de-Bouc ne sont pas des CDI, car lorsque la loi nous l'a permis nous avons traduit les CDI en emplois statutaires après passage d'un examen ; ils ont passé un jury d'admission et de stagiairisation. Donc nous ne pratiquons pas le CDI.

Par contre, nous avons des contrats différents ; par exemple lorsque nous mettons en place les accompagnements à la scolarité pour quelques heures, ce sont des vacations ; lorsque nous avons des professeurs de musique ce sont des contrats d'animation artistique -on demandera le terme exact-, mais ce sont des contrats qui sont pratiqués dans toutes les collectivités pour les professeurs de guitare, de piano, etc. Ce sont les différents types de contrats que nous avons dans la Ville de Port-de-Bouc, et ils représentent très peu. Même dans nos professeurs certains passent des concours et accèdent aux statuts.

Le pouvoir d'achat : c'est ce qui reste dans le porte-monnaie une fois qu'on a payé tout ce que l'on doit dont la taxe d'habitation. La démonstration que je vous ai faite c'est que malheureusement les Port-de-Boucains ne verront pas un grand changement, qu'une petite partie, parce que déjà plus de soixante pour cent des Port-de-Boucains en sont exonérés ou ont

déjà des abattements ; donc pour l'année 2019 ça n'aura que très peu d'effet en nombre de population Port de Boucaine. Par contre toutes les personnes retraitées vont voir la CSG augmenter donc leur pouvoir d'achat diminuer.

Mme PEPE.- Ce n'est pas aussi explicite.

Mme le Maire.- Maintenant vous l'avez compris.

La réhabilitation du camping de Bottai : on me faisait gentiment remarquer que les feuilles n'étaient pas ramassées en temps et en heure sur la clôture et qui la tapissaient.

En ce qui concerne la façon qu'a la majorité de motiver la population sur ces projets, elle travaille beaucoup en termes d'orientation. La Ville de Port-de-Bouc a des atouts, des leviers qu'il faut actionner. Nous avons explicité, que nous allons nous atteler sur le littoral de Port-de-Bouc à l'améliorer et à créer du développement touristique. Cela veut dire qu'au lieu de faire une liste à la Prévert pour dire que nous allons permettre aux caravanes, aux tentes, mais aussi aux camping-cars, et en plus avec des habitations, des chalets, des mobil-home, mais pourquoi pas accompagner aussi la démarche de particuliers qui mettent leur résidence en location, des chambres d'hôtes, etc. Il y a beaucoup de projets, Madame Pèpe, qui sont en train de voir le jour, d'autres qui ont déjà vu le jour et d'autres qui ne vont pas tarder à naître, et qui naîtront peut-être après les élections car nous sommes fidèles à ce que nous disons. La Ville de Port-de-Bouc a existé avant nous et nous souhaitons qu'elle existe après, nous sommes redevables d'une dynamique au moins sur vingt ans. L'ambition que nous portons au sein de la majorité est sur les rails au moins pour vingt ans. Avec tous les projets, avec la signature je pense fin juin, début juillet, du fameux NPNRU, etc. nous sommes à peine à cinq ans de ce mandat, c'est un travail de six ans pour le

constituer et qui va nous amener sur vingt ans de travail avec des réalisations concrètes déjà immédiates : le parc de la presqu'île, les allées Cassin demain, le cheminement des équipements hier, donc des réalisations concrètes qui s'échelonnent les unes après les autres avec des réalisations plus modestes, des réalisations sympathiques, des réalisations d'ampleur.

La réhabilitation du camping de Bottai... c'est vrai que c'était souvent en commission des finances, que c'était souvent à l'occasion des budgets lorsque notre élu, Christian Torrès, parlait des budgets où on disait qu'on allait dégager des marges ; nous sommes en train de dégager des marges, nous allons finir par y arriver. Vous vous souvenez que je n'ai cessé de le dire, donc vous ne pouvez pas dire *quelle surprise ! C'est plutôt ça y est, nous y arrivons*, parce qu'on ne savait pas quand on allait y arriver.

Il nous faut réaliser des économies en ayant de moins en moins d'argent pour le faire, et ça devient la quadrature du cercle.

Ce que je suis en mesure de vous dire c'est que nous visons carrément les trois étoiles, et que ce chemin se faisant nous construisons en avançant ; il est en train de nous apparaître des subventions que nous n'arrivions pas à obtenir auparavant. Il nous fallait amorcer la dynamique pour garder une certaine maîtrise et avoir des retombées sur notre ville. Nous nous sommes dotés d'un élu au développement touristique chargé de ces questions-là en particulier, en plus de toute l'équipe qui est derrière, et quand il y a des réunions auxquelles le maire ne peut pas aller ou que le maire ne souhaite pas forcément animer, il y a de toute façon un interlocuteur ; c'était bien un des moyens mis à la disposition pour essayer d'avancer plus vite.

Nous sommes fiers, si nous y étions arrivés il y a trois ans nous aurions été encore plus fiers ; plus vite nous réalisons un projet, plus vite nous pouvons nous mobiliser sur un autre.

Je tiens à souligner qu'il n'était pas forcément prévu que l'argent que la Ville de Port-de-Bouc a investi sur les Berges du Canal ne revienne pas aussi vite ; donc quand on parle de frein, cela était quelque chose que nous n'avions pas imaginé, nous pensions répondre à ce besoin formulé par ces familles qui avaient vraiment peur, n'est-ce pas, Béatrice, d'être expropriées par le GPMM.

Vous avez vu les trous que nous avons sur les Berges du Canal sur les perrés du canal, c'est dramatique. Nous avons été obligés d'enlever nos palmiers qui ne pouvaient plus puiser dans la terre les ressources nécessaires pour pousser, il n'y a plus rien dessous. C'est pour cela que nous les avons enlevés, pour être en sécurité. Pour les Berges du Canal cela nous a demandé beaucoup d'efforts pour que les habitants puissent ensuite racheter leurs parcelles de terrain. Entretemps une opération politicienne s'est mise en place de la pire des façons qui a conduit les gens dans le mur, certains ont même payé des avocats, des procédures, ils ont tout perdu, les pauvres ; ils sont venus me voir vraiment très penauds, même gênés parce que de toute façon la seule issue c'était de racheter. Tous les professionnels leur disaient *vous plaisantez, acheter un foncier à ce prix-là, c'est fantastique !* Et une municipalité ne peut jamais faire de plus-value, ce n'est pas possible. Donc d'avoir été conduits dans le mur de cette façon-là c'était déjà très inhumain, mais cela a empêché la Commune de recouvrer la mise de départ parce que nous avons emprunté pour pouvoir recouvrer.

La gestion d'une commune n'est pas une science exacte, juste l'établissement d'un budget est une science exacte. Et

dans le budget il y a aussi des décisions modificatives, il y a des budgets supplémentaires, il y a la possibilité de le faire vivre tout au long de l'année à partir d'un budget primitif. Après c'est le jeu politicien, mais ce n'est pas encore l'heure, il me semble qu'il y a un rendez-vous important qui est le rendez-vous des européennes parce que si aujourd'hui des directives européennes disent qu'il y a trop de communes en France, existerons-nous encore après en tant que seulement Port-de-Bouc ? Vous avez vu l'accélération sur la Métropole ; nous avons réussi avec les 112 maires à faire entendre nos voix lorsque nous étions dans une discussion, puis rapidement ceux qui sont plutôt du côté de ce type d'opinion ont accéléré la machine, et la Métropole est arrivée avec perte et fracas. Demain, si l'Europe accélère ce que le Président Macron est déjà en train d'exposer plus d'autres en Europe et en France, et que ces idées-là passent majoritairement, nous en subirons des conséquences localement.

Je vous invite, mes chers collègues, à investir ce moment des élections européennes au mois de mai, et il nous reste du temps pour les mener. Ce débat d'idées est très important car souvent on assiste à une abstention importante, les femmes et les hommes de notre pays, de notre ville, ne se mobilisent pas forcément sur ce type d'élections (*Madame Pèpe prend la parole sans le micro, propos inaudibles*).

C'est une question qui se pose à nous, c'est pour cela que nous avons la responsabilité d'avancer par étapes, si nous les brûlons nous risquons de nous prendre les pieds dans le tapis et finalement arriver en 2020 avec déjà des décisions qui risquent d'être prises à l'échelle européenne qui auront déjà peut-être englouti Port-de-Bouc. Quand je dis Port-de-Bouc je parle des villages, etc. Vous savez que nous ne sommes plus à 36 000 et quelques communes mais qu'à 35 000 en l'espace de très peu de temps, avec une incitation à se regrouper et à n'être

plus qu'une commune nouvelle pour être plus grande. Souvent on se dit que ce n'est pas grave, que ce n'est pas nous, que c'est la ruralité, non, pas obligatoirement ces derniers temps.

Je pense qu'un grand débat s'offre à nous et il faut être à la hauteur de ce débat.

Port-de-Bouc est résolument sur les rails, sur les rails de l'avenir pour vingt ans mais pas pour trente ans, vingt ans, si on peut le faire en quinze ans c'est mieux, or le NPNRU a déjà perdu deux ans. Changement de gouvernement, changement de vision, changement de politique, un ANRU : l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, *Mesdames, Messieurs les maires, faites-moi du microscopique, je veux comprendre mécaniquement comment ça va se passer dans vos entrées d'immeubles*, alors on travaille, on fait du microscopique, et on réécrit, et on retravaille, et on va voir les gens ; *mais vous comprenez, il vous faut une démarche de territoire !* Maintenant c'est macroscopique ! On travaille avec Martigues, on regarde avec la Métropole, c'est du boulot. Le maire part à Paris, à Marseille, on va dans tous les sens, on se démultiplie dans les réunions, etc. Pendant ce temps-là on ne va pas voir les habitants. Que va-t-il se passer pour moi qui suis habitante ou habitant ? Pour l'instant on ne le sait pas. Ça fait peur ! Et on revient nous voir en nous disant que maintenant il faut accélérer ! Accélérer quoi ? *Il faut accélérer les démolitions ; vous plaisantez !* On ne va pas accélérer les démolitions si les gens n'ont pas été vus pour savoir quel est leur projet de vie, donc non, on n'accélère pas, on fait les choses correctement. Ils nous font tourner en bourrique et les habitants subissent cela de plein fouet. Soit il faut aller vite de façon macroscopique et on se fout de la vie des habitants, et pourtant c'est écrit dans le projet, le conseil citoyen ; on leur a expliqué qu'on avait des comités d'environnement de quartiers, etc. on nous a dit *non, tirez au*

sort les conseils citoyens, et vous, les élus, vous n'y allez pas ! Comment fait-on ? Ce sont des non-sens sur non-sens.

Donc il faut vraiment faire de la vraie politique, comme vous nous y invitiez au départ de votre propos. Il faut vraiment que les gens sachent à quelle sauce ils peuvent être mangés dans un sens ou dans un autre, après ils choisissent en toute connaissance de cause, selon leurs valeurs, selon leurs convictions, mais il faut être sincère, c'est très important.

Je vous remercie, question pour une championne réussie ?

Mme PEPE. - Oui, Madame le Maire.

M. BERNEX. - Je voudrais intervenir sur un plan général au niveau de l'endettement de la France et au niveau des prélèvements de toutes catégories pour la France. C'est-à-dire que nous sommes les champions du monde des prélèvements avec 1 070 milliards, nous avons une dette qui dépasse 2 360 milliards. On parle des gilets jaunes, mais les gilets jaunes ont eu un ras-le-bol par rapport au carburant mais pas que, c'est surtout sur les taxes et sur l'ensemble des taxes. Là où j'ai été surpris avec les gilets jaunes c'est qu'on aurait dû voir avec nous les gens qui sont au RSA, etc. il y en avait trois ; par contre nous avons vu beaucoup de retraités de Naphta, de BP, de Total, de toutes les usines environnantes où ces gens ont travaillé toute leur vie et ce sont retrouvés à ne même pas pouvoir finir le mois comme il le faut ; en plus la plupart sont maintenant des papys ou des mamies et ont besoin d'aider leurs enfants qui sont plus dans la panade que les autres. Le problème c'est que les taxes, les impôts, etc. tout le monde a toujours envie de faire un petit coup, donc il est important de diminuer les taxes que ce soit au niveau de l'Etat, des Régions, du Département, des Communes, on a besoin de respirer.

Quand vous dites qu'il n'y a que 37 % des gens à Port-de-Bouc qui sont intéressés par les impôts locaux, d'accord, mais ils subissent déjà le maximum sur leur retraite, ce ne sont pas ceux qui sont au RSA. Donc il est important de faire une différence. Il faut que les gens qui ont travaillé quarante-quatre ou quarante-cinq ans puissent vivre décemment. Les gilets jaunes c'est surtout pour cela, pour avoir l'espoir de finir les mois et d'aider les petits-enfants.

Il est donc important que nous, Commune de Port-de-Bouc, prenions aussi en compte ce fait-là, le fait qu'on ne peut pas continuer à être champion du monde des prélèvements au niveau de l'Etat ; quand on dit l'Etat c'est aussi la Commune, le Département, la Région, il faut arrêter, il faut diminuer les prélèvements.

Si on prend l'exemple de l'Allemagne qui a 78 millions d'habitants, il y a un million de moins de fonctionnaires ; je sais que ce n'est pas dans votre état d'esprit mais à un certain moment il n'y a qu'en étant rationnel avec l'ensemble de la population et avec les gens qui nous entourent qu'on pourra gagner de l'argent, ce n'est pas sur le matériel qu'on va gagner des milliards ; il n'est pas obligé que les gens qui partent à la retraite, suivant la position qu'ils avaient dans la société, soient renouvelés.

En plus, il faut savoir qu'en France nous avons 1 447 commissions, et les gens qui sont dans ces commissions ont entre 6 et 17 000 euros de salaire, est-ce qu'on a besoin de 1 447 commissions pour réfléchir à quelque chose ? Parfois dans le même domaine nous avons trois à cinq commissions qui font le même travail. Il faut prendre tout cela en compte sur un plan général, et prendre en considération qu'on a besoin de se renouveler et de repenser les choses, on ne peut plus rester comme cela.

Ensuite, plus terre à terre au niveau du projet communal quand vous parlez de la CSG : les travailleurs ont véritablement une baisse des charges étant donné que 1.7 % de la CSG est imputée, mais 3.5 % de charges ont été enlevés ; et ce sont encore les retraités qui morflent. Quand on dit que les retraités qui avaient moins de 2 000 euros allaient regagner leur CSG de 1.7 %, à partir de là il est important de savoir que si on a été deux à travailler et que l'on dépasse 2 500 euros on a droit à rien, à aucune réduction. Donc il y a une différence entre les gens qui travaillent et ceux qui sont à la retraite. Et en plus si on dépasse 2 500 euros je ne pense pas qu'on fasse partie des riches et qu'il reste grand-chose à la fin du mois.

Je ne comprends pas quelque chose au niveau du récapitulatif du principe des recettes de fonctionnement : vous avez parlé de la DGF, de la DSU, des impôts locaux, de l'attribution de compensation, mais cela ne représente pas le budget total de la Mairie ?

Mme le Maire.- C'est le principal, ça fait partie des impôts locaux.

M. BERNEX.- Vous avez 7.5 millions pour les impôts locaux...

Mme le Maire.- C'est en tout. Les impôts locaux regroupent la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti.

M. BERNEX.- Oui, mais on arrive à un budget de 22 900 000.00 euros.

Mme le Maire.- C'est cela, il y a la récupération des années précédentes.

M. BERNEX.- Vous êtes à 31 millions en frais de gestion sur l'année, comment fait-on ?

Mme le Maire.- On en parlera au moment du budget, on décortiquera tout cela. Là on parle des orientations. J'étais sûre qu'en étant plus précise on ferait du budget primitif.

M. BERNEX.- Est-ce qu'on peut savoir, en fonction de chaque budget, combien d'employés partent à la retraite ? Il y a aussi un remboursement du capital de la dette...

Mme le Maire.- Vous me faites du budget, restons dans les orientations, sinon je reviens à ma façon de présenter le DOB.

M. BERNEX.- Le problème c'est que ça demande des éclaircissements.

Mme le Maire.- Dans une orientation budgétaire il n'y a pas de lignes budgétaires, je vous ai donné des masses pour que vous compreniez la mécanique. Par contre, le 28 mars on rentrera dans tous ces détails-là, on vous donnera des chiffres bien précis et vous pourrez articuler votre pensée. Là c'est un Débat d'Orientation Budgétaire que j'ai voulu rendre plus clair et plus lisible mais ce n'est pas du BP, donc je ne vais pas discuter de chiffres ce soir.

M. BERNEX.- Vous avez dit que l'on pouvait avoir des précisions ou essayer de comprendre par rapport à ce que vous avez écrit, nous n'avons peut-être pas la même lecture que vous.

Mme le Maire.- Oui, mais en termes d'orientation, Monsieur Bernex. En termes d'orientation nous avons dit que nous maintenions les taux, vous vous dites qu'il faut les baisser, qu'il faut diminuer le nombre de fonctionnaires, qu'il ne faut pas remplacer les départs à la retraite, etc. donc vous êtes en train d'opposer vos orientations. On entend. Vous dites *je suis contre le fait de maintenir le taux d'imposition, vous devriez le baisser, et comme c'est complètement impossible de le faire, en corrélation vous diminuez le nombre d'emplois de fonctionnaires.* Ce sont des orientations.

Par contre nous exposerons des chiffres précis dans trois semaines.

M. BERNEX.- Juste pour le remboursement, est-ce qu'on prend en compte l'année 2014 et l'année 2019, ou est-ce qu'on prend les années après 2014 jusqu'en 2018 pour savoir la dette restante, parce que j'ai essayé de faire des calculs et je n'y suis pas arrivé.

Mme BEDRINES (Directrice du Service Finance).- C'est le capital restant de la dette, c'est signé dans les contrats que nous passons avec les ventes, nous empruntons. On emprunte un capital et chaque année le capital restant dû, avec le tableau d'amortissement, vit.

M. BERNEX.- Je l'ai compris, le problème c'est que j'ai pris les sommes qui ont été remboursées chaque année, et en fonction des sommes restantes j'essaie de trouver le même chiffre que vous mais je n'y arrive pas.

Mme BEDRINES (Directrice du Service Finance).- Vous ne pouvez pas le trouver puisqu'il y a des emprunts qui ce sont éteints, des emprunts qui ont été recontractés, et c'est vivant, donc vous ne pouvez pas additionner ces chiffres-là. Par contre vous pouvez voir qu'au moment du budget l'annuité de la dette est bien de 1.5 million..

(Propos simultanés, Brouhaha)

Mme le Maire.- Où en sommes-nous en termes d'orientation, Monsieur Bernex ? Vous avez terminé ?

M. BERNEX.- Oui.

Mme le Maire.- Puisque c'est un débat, je dirais que vous posez véritablement les bases qui nous opposent ; effectivement, la théorie libérale et capitaliste souhaite ne plus faire perdurer le système de solidarité car c'est vrai qu'en France il est fort imparfait ; nous faisons partie des pays qui avons un prélèvement de taxes très fort, cela dépend

quand même pour qui, on y reviendra, pour après une redistribution moins efficace que dans d'autres pays. Vous citez l'Allemagne, je ne sais pas si c'est un fake new ou pas mais on me dit que les salaires des Allemands vont être augmentés de 8,2 % sur trois ans, donc parfois le système libéral décide de donner du pouvoir d'achat pour que la machine libérale ne s'enraye pas. En France, il y a non seulement les taxes qui pèsent... on parle des gens, on prendra une deuxième partie pour discuter des multinationales et des ultra riches... pourquoi la France a décidé de taxer ? Pour créer des caisses de communauté. Et ces taxes et cette communauté sont là pour créer de la solidarité sous forme de service public, de sécurité sociale, et la sécurité sociale c'est la sécurité maladie, la sécurité vieillesse, la sécurité accident du travail, etc.

Effectivement, aujourd'hui nous, les petites gens, sommes toujours autant taxés, voire plus. Par contre, si on regarde l'efficacité de la sécurité sociale qui n'est plus administrée par les gens comme à sa fondation, les conseils d'administration ne contiennent plus les représentants de ceux qui travaillent, de ceux qui sont malades, de ceux qui vieillissent, etc. et des patrons, bien évidemment, mais sont administrés par l'Etat. Ce qui fait dire à l'Etat *on continue de prélever* ; vous avez fort bien décrit la réalité du quotidien des personnes retraitées, des salariés en général ; et du coup il y a une partie de la société que l'on appelle des « assistés », mais qui sont prélevés plus que nous. Ici autour de la table il n'y a personne au chômage à ma connaissance, cela dit lorsqu'on est au chômage et qu'on touche le RSA l'argent qui rentre dans le ménage, dans le foyer, est infime par rapport à une personne qui travaille. Moi, enseignante, je touche 2 400 euros, au RSA on ne touche pas cela, et pourtant je paie la baguette de pain au même prix, et je suis taxée au même pourcentage qu'elle ou lui, or je n'ai pas le même salaire. Donc

vous avez raison, les taxes sont injustes en France, elles ne sont pas progressives. Pire, si vous passez dans la catégorie ultra élevée vous avez même légalement la possibilité de ne pas vous en acquitter parfois, mais ce n'est pas parce que vous êtes dans le besoin, c'est parce que vous faites partie d'une caste privilégiée. Ce n'est pas juste.

Ce que nous lisons dans les cahiers de doléances remplis par tout le monde, c'est-à-dire toutes les personnes qui ont besoin de dire que ce n'est pas juste, c'est ce qui est dit, c'est de l'injustice fiscale. Par contre, poser la question dans les termes quelles propositions de baisse des taxes ou de suppression de taxes pour quelles baisses de service public ? On perd tout ! C'est-à-dire que si demain je suis malade c'est comme en Amérique, si j'y ai pensé, si j'ai pu mettre de l'argent de côté ou me payer une assurance qui veut bien me prendre parce que je ne suis pas jugée malade... parce que la différence entre une mutuelle, la sécurité sociale, et une assurance, c'est comme pour la voiture, si la voiture est trop vieille, cabossée, etc. essayez de vous faire assurer ; c'est pareil, si vous sortez d'un cancer, allez trouver une assurance qui vous prend en charge jusqu'au restant de votre vie ; la sécurité sociale ne regarde pas cela, elle prend en charge, le problème c'est que l'Etat a décidé de vous prendre en charge de moins en moins, par contre on a pas baissé les taxes, et aujourd'hui on vous dit qu'on veut bien baisser les taxes mais qu'il faut fracasser encore plus le service public ! Vous pensez véritablement qu'on est en capacité aujourd'hui de se dire que ce n'est pas grave, qu'on verra bien si demain je ne suis pas malade ! Surtout dans notre région d'ailleurs, j'ouvre et je ferme la parenthèse. C'est trop injuste de dire à des gens, vous et moi, nous tous, nos habitants de la ville de Port-de-Bouc, ceux qui travaillent, ceux qui ne travaillent pas, ceux qui pour l'instant touchent un minima social, *vous allez vous serrer la*

ceinture encore plus et encore plus, et demain vous vous débrouillerez ! C'est juste pas possible.

Donc regardez bien les choses, ne vous laissez pas abreuver d'informations de médias qui veulent relayer une parole, regardez sur les fiches de paie si c'est vrai.

M. BERNEX.- Oui, c'est vrai.

Mme le Maire.- Non, ce n'est pas vrai.

Tout à l'heure vous disiez qu'il faut baisser la dette, vous parlez beaucoup de la dette et il faut l'analyser parce que chez nous à Port-de-Bouc c'est de l'emprunt pour construire, mais après il faut bien rembourser ; ce n'est pas vertueux de construire à Port-de-Bouc ? Par contre une grande partie de la dette ne serait-elle pas due, Monsieur le douanier, à des drôles de transactions financières ou à des drôles de flux qui ne sont jamais contrôlés ? Et on estime à 100 milliards -donc imaginez combien ça doit être plus- cette fraude fiscale qui n'est pas contrôlée, ni suivie, mais on l'estime déjà à 100 milliards, excusez-moi du peu ! Quand les départements regardent que la fraude au RSA ne concerne même pas deux à trois pour cent des cas.

Par contre, quel pourcentage de temps d'antenne.. excusez-moi, Mesdames et Messieurs les journalistes locaux, je ne parle pas de vous en particulier, on parle des gros médias qui passent en continu, etc.- Combien de temps d'antenne est consacré à ces fraudeurs de RSA et rien au sujet de cette fraude fiscale estimée à 100 milliards ? Vous imaginez cet argent ! *Attention on va leur faire peur, ils vont partir !* Mais ils sont où, ils vont partir d'où, pour aller où ? C'est quoi ce délire ?

Et cette théorie du ruissellement, *laissez-nous prendre, donnez aux entreprises ensuite, et ensuite ça va ruisseler naturellement ;* cela fait des dizaines d'années qu'on nous ressert cette recette.

Pour terminer sur une note humoristique, j'ai vu un dessin qui m'a fait mal et qui m'a fait rire en même temps : la théorie du ruissellement, un gros patron -pas un PME/PMI qui met la main à la pâte et qui travaille autant que les ouvriers, voire même seul- qui dit « encore plus vite », et devant l'ouvrier qui travaille et qui ruisselle de sueur. On travaille, on fait attention... je me souviens ma grand-mère qui tricotait, détricotait, lavait la laine pour retricoter, on sait ce que c'est à Port-de-Bouc de faire bien avec peu, mais ça a ses limites ; nous avons même des associations solidaires et caritatives qui le professionnalisent, qui permettent à des femmes, souvent des femmes seules qui élèvent leurs enfants, de créer des menus équilibrés autant que faire se peut, avec le moins d'argent possible utilisé, mais ce n'est pas une vie ! Pourquoi en serions-nous réduits à cela pendant que d'autres ne savent pas combien ils ont à dépenser dans le mois ? Ce n'est pas juste.

Alors qu'on arrête de faire peser sur les petites gens qui font déjà beaucoup d'efforts, et j'écarte des deux côtés les voyous consentants à faire des bêtises parce que ce n'est pas sur des petits exemples que l'on bâtit une théorie, regardons toutes ces personnes qui chaque jour sont dignes et, comme vous le disiez, qui travaillent et qui n'arrivent pas à vivre de leur travail, de moins en moins, ceux qui ne vivent plus de leur retraite, c'est indigne de leur faire supporter cela ! Indigne, au prétexte qu'il n'y a plus d'argent. S'il n'y a plus d'argent allons le chercher là où il est.

Mme GALLINA.- Je vais faire court, c'est juste pour revenir sur le rapport sur l'égalité hommes/femmes, je ne vais pas répéter ce qui a été dit.

Je remercie déjà les services qui s'y sont penchés, et toi, Patricia.

Je voudrais juste rappeler que la parité c'était déjà un souci pour la municipalité avec Monsieur Vaxès, et merci de mettre un éclairage et l'accent pour différencier l'accès aux différents postes des femmes, pour ceux qui s'intéressent aux femmes parce que ce n'est pas tout le monde. Sachant que souvent les femmes, comme tu le disais, Patricia, subissent de plein fouet la précarité avec ce travail partiel imposé, quand on regarde ces listes ça ne représente que 1 %, et il faut voir les efforts qui sont faits. Ce qui m'a intéressé c'est que les femmes en font la demande, et souvent elles ne le font pas, elles se dévalorisent dans beaucoup de filières, avec tout ce qui leur incombe et avec leurs responsabilités souvent elles se mettent elles-mêmes des freins.

Donc je remercie les services et la municipalité d'avoir fait cet éclairage qui me semble très important.

M. GIORGETTI.- Je remercie Madame Pèpe pour sa première déclaration sur Monsieur Didero. Ce que l'on constate depuis maintenant longtemps, les élus de la majorité, c'est des injures, des insultes, des calomnies, aucune proposition pour Port-de-Bouc, alors que ce personnage règle ses problèmes d'éthique, comme je lui ai dit plusieurs fois au Conseil Municipal, et de moralité.

Le Maire a présenté le projet d'orientation budgétaire sur la base de nos moyens parce que c'est comme ça, nous sommes des gens honnêtes depuis toujours, ici il n'y a jamais eu une quelconque affaire, il n'y a jamais eu la moitié d'une casserole ou même une queue de casserole, c'est notre fierté ; nous avons la mission, malgré ce, de rester sur nos valeurs, et la première des valeurs c'est la réponse auprès des gens. Nous sommes là pour cela, pour répondre aux besoins des gens avec les moyens que nous avons. Mais il faut faire plus ici, pour faire plus il

faut faire preuve d'inventivité, de créativité, il faut aller chercher les moyens pour faire avancer la ville parce que les gens en ont besoin.

C'est normal qu'il y ait un débat politique, mais entre nous depuis qu'on nous bassine qu'il faut réduire la dépense publique, les impôts auraient pu baisser. Combien a-t-on fermé de services publics en France ? C'est énorme. Faisons l'inventaire chez nous, le Commissariat de Police de plein exercice avec vingt-quatre agents ; la sécurité sociale ; la perception, la trésorerie a disparu, la gendarmerie aussi, etc. Et c'est dans tout le pays, vous entendez à la télévision les gens qui se battent pour préserver les maternités, l'hôpital, les écoles, les services de santé, etc. mais est-ce que les gens ont vu la fiscalité baisser ? Non, on ne le voit pas. Les impôts ont toujours tendance à augmenter mais les taxes, n'en parlons pas !

Le seul problème que j'ai sur le budget c'est est-ce qu'on aura assez de mou compte tenu de ce qui se passe sur les carburants et sur l'électricité qui va encore augmenter. On va baisser les dépenses publiques mais la fiscalité ne cesse d'augmenter. Regardez votre facture d'électricité, il y a plus de taxes que de consommation ! Alors que le nucléaire a été payé par les gens comme d'autres grands investissements en France, et l'électricité ne cesse d'augmenter par les taxes.

Donc il faut regarder ailleurs, Monsieur Bernex, je partage beaucoup de choses avec vous suite à ce que vous avez dit, mais il faut regarder ailleurs. Les grandes entreprises, pour ne prendre qu'elles : vous, comme moi, êtes imposé entre 12 et 15 %, elles sont imposées à 8 % ; vous avez vu ce qu'elles ont déclaré cette année, ce qu'elles ont donné aux actionnaires ? C'est énorme.

Le Maire a répondu sur la question de l'évasion fiscale qui persiste, 117 milliards d'évasion fiscale pour la France ! Tout cela fait beaucoup.

Et il faut comparer ce qui est comparable, l'Allemagne n'a pas de défense, notre défense nationale nous coûte très cher, L'Allemagne n'a pas d'armée donc ils ont de la marge.

Nous avons en ce moment un Président qui donne des coups de cornes partout et le pays est dans l'état qu'il est, et moralement aussi. Madame le Maire a évoqué la Politique de la Ville, il a fait faire un rapport à Borloo qui a fait des choses dans sa ville à valenciennes, il l'a pris il l'a envoyé à la poubelle, et on a perdu deux ou trois ans à partir de là, c'est énorme.

Au-delà des idées de chacun on voit bien que les idées libérales telles qu'elles sont employées ne vont pas. Il faut donner l'aéroport de Paris au privé, la Française des Jeux, les autoroutes, ça rapporte d'ailleurs. On donne au privé mais il faut savoir le coût du privé, il faudrait savoir ce que coûte un Etat qui délègue, parce qu'il faut du sonnant et du trébuchant au privé, il en veut toujours plus pour donner aux actionnaires. Je ne sais pas combien l'aéroport de Paris peut rapporter à l'Etat, et on va s'en séparer ! C'est aberrant ! Les gens ne savent plus et voient bien que le résultat de ces politiques est un désastre en Europe, le nombre de chômeurs, le nombre de gens précarisés, etc. Ça ne s'arrête pas.

M. PINET.- Je vais faire court, mais vous m'avez tendu la perche tout à l'heure en me disant que j'allais être content parce qu'il y a des chiffres.

Oui, c'est vrai, l'exposé d'aujourd'hui était plus complet que ceux que nous avons connus les années précédentes, mais je pense qu'une comparaison avec les autres communes est toujours souhaitable ; par exemple on a dit qu'à Port-de-Bouc le

citoyen avait une dette de 950.00 euros environ, est-ce que c'est inquiétant ou pas ? Vous me dites non, mais...

Mme le Maire.- Je vous fournis tout le temps le tableau national.

M. PINET.- On pourra en reparler quand on votera le budget, donc je ne veux pas perdre de temps, je le cite simplement comme étant un point d'inquiétude.

En particulier vous avez évoqué un certain nombre de points dans lesquels vous êtes à la fois rassurante mais dans lesquels vous nous inquiétez également. Par exemple, quand vous dites que Port-de-Bouc est sur les rails pour vingt ans, d'un autre côté que l'Europe pousse pour réduire le nombre de communes, est-ce qu'on s'appellera Martigues un jour ? Je ne sais pas ce que cela veut dire, mais c'est vrai que l'on peut tous se poser logiquement la question. Donc sur les rails oui, mais ça reste à la fois rassurant et inquiétant.

Je prends un exemple qui n'est pas de votre ressort mais qui est une constatation factuelle, le contournement autoroutier qui n'est toujours pas là, on en parle, est-ce qu'il aura lieu ? Je sais que la déclaration d'intérêt public a été signée, mais ce sont toujours des sujets d'inquiétude pour les citoyens et pour nous tous.

Donc des propos que je dirais mesurés, à la fois inquiétants et rassurants.

Mme le Maire.- Je vous remercie, Monsieur Pinet. Vous savez que nous partageons cela, c'est-à-dire que ce qui incombe à notre responsabilité est rassurant parce que nous créons les conditions de nos ambitions, mais comme vous venez de l'explicitier quelque part, c'est par l'extérieur que nous vient la menace ; sauf que si on la laisse faire oui, mais d'en parler quand on la sent venir ça peut nous permettre de créer les conditions pour la contrecarrer. Ayant parlé de la menace de la Métropole, d'abord nous étions quelques maires, ensuite un peu

plus, puis quelques dizaines, nous avons augmenté pour atteindre la centaine et nous l'avons dépassée à cette époque-là pour dire que nous, les maires, nous voulons garder la maîtrise de ce que nous décidons sur nos villes. Rien ne nous empêche d'imaginer un endroit où nous coopérons. Et nous avons réussi à un moment donné à faire ralentir le projet parce que les politiques que nous avions en face étaient convaincus que leur projet était bon, mais ils avaient envie d'écouter quand même. Je suis en train de parler de Sarkozy et de Hollande. Aujourd'hui nous avons Monsieur Macron qui nous dit *je vous écoute, expliquez-moi ce qui ne va pas et je vais vous expliquer comment vous en passer !* Donc maintenant la Métropole est sur les rails, c'est terminé, c'est comme cela et pas autrement, circulez, il n'y a rien à voir !

La justice fiscale : oui, il y a un petit tour de passe-passe, moins 3.5, on va ajouter 1.7, puis encore plus et plus, donc finalement on paie plus qu'avant.

Il y a cette taxe sur les carburants que les gilets jaunes ont suivie, mais si on regarde maintenant le prix à la pompe, ça a augmenté ; tour de passe-passe, vous avez dit « magique », j'étais heureuse de voir que c'était positif pour moi mais aujourd'hui c'est un magicien prestidigitateur pour nous entourlouper très fort !

Par contre, si on sent que c'est une menace on serait bien bêtes de ne pas s'organiser pour riposter. Les conditions à réunir pour que cela ne se réalise pas... je parlais de l'Europe, il va y avoir des élections, c'est démocratique ; quel est le poids en France que l'on va donner à la rationalité, à la justice fiscale, à la solidarité, à l'humain ? Mon parti est pris, je sais où je veux aller, je sais ce qu'il faudrait que je vote et je vais voter et appeler à voter pour aider Port-de-Bouc, et chacun a ses opinions. L'avantage d'une démocratie

c'est qu'il existe des rendez-vous dans lesquels on peut avoir du poids. C'est pour cela que je disais que la démocratie marchant chacun a ses opinions mais il faut peser sur ces élections européennes, il faut qu'à Port-de-Bouc les habitants s'expriment pour défendre Port-de-Bouc, par exemple.

J'estime qu'il est de ma responsabilité en tant que votre première magistrate de vous exposer la réalité ; et vous avez pu le constater de nombreuses fois, lorsque nous avons parlé de choses qui allaient malheureusement arriver c'était pour contrecarrer cette chose-là ; des fois nous avons réussi à la ralentir, des fois nous avons obtenu non pas la sécurité sociale comme nous le voulons sur Port-de-Bouc, mais au moins qu'elle ne ferme pas, nous avons deux jours de présence sur Port-de-Bouc, mais lorsque nous avons eu l'information nous nous sommes mobilisés, les citoyens se sont organisés, nous avons fait des pétitions, des manifestations, nous sommes allés devant la Sécurité Sociale, nous nous sommes cotisés, nous avons payé une plaque que nous avons apposée sur la Sécurité Sociale, c'est notre propriété, nous voulons la garder ; bien sûr ils nous ont enlevé la plaque. Mais en tout cas nous avons fait des actions symboliques. Lorsque j'ai enfin reçu la présidente et le directeur général je n'ai pas reconnu un directeur ni une présidente de sécurité sociale, j'ai reconnu des gestionnaires pour rationaliser et fermer.

Donc selon qui prend la responsabilité du choix, le choix va dans un sens ou dans un autre. Ma responsabilité en tant que votre Maire est de vous dire quelles sont les conditions dans lesquelles nous sommes placés. Et je suis heureuse de constater que je fais rêver l'opposition, cela me fait plaisir.

M. BELSOLA.- Je voudrais juste dire pour le Groupe communiste et partenaires que les perspectives que vous nous

proposez pour l'année 2019 relèvent d'un tour de force et surtout d'une volonté politique d'aller dans le sens des aspirations des habitantes et des habitants.

Nous sommes associés, nous sommes partenaires, nous sommes d'accord avec les orientations budgétaires que vous proposez. Je dirais simplement avoir un pouvoir d'achat correct, des impôts et taxes corrects pour rendre les services au public.

Ici, nous le faisons malgré le contexte contraignant : tarifs accessibles, gratuité, taxes d'habitation et foncier sans augmentation depuis des années, et en baisse lorsque cela nous est possible.

L'Etat doit le faire d'autant que nous savons toutes et tous que l'argent existe, à condition d'écouter ce qui se dit dans le pays à travers les revendications des gilets jaunes, des syndicalistes, notamment ceux de la CGT, que nous retrouvons dans les cahiers de doléances et que nous formulons depuis longtemps : rétablir l'ISF, traquer la fraude fiscale -plus de 100 milliards d'euros-, arrêter les cadeaux aux grands patronats ; le CICE : vous le voyez, Carrefour licencie 2 500 personnes, ferme 220 magasins et encaisse 150 millions d'euros. Est-ce normal ? Réformer la fiscalité pour qu'elle soit plus juste.

J'irai plus loin, depuis les traités de Maastricht nous sommes obligés d'emprunter, l'Etat Français, avec des intérêts. Les Américains et les Japonais ne le font pas. Vous voyez les intérêts de la dette ? C'est de la fausse dette, c'est de la mauvaise dette. Pour Port-de-Bouc vous l'avez vu, 500 000 euros d'intérêts de la dette, c'est une école, un stade ? Si on ne paie pas ces dettes qui encaissent les intérêts de la dette ? Ce sont les banques pour qu'elles profitent.

BNP a fermé, ils ont supprimé combien d'emplois ? Si on faisait comme les Américains et les Japonais qui empruntent

directement à taux zéro à la banque centrale, vous imaginez comme la dette serait vite réduite ?

Les élu(e)s du groupe communiste et partenaires approuvent les orientations que vous venez de présenter et vous assurent de tout leur engagement actif pour poursuivre dans le sens des valeurs de solidarité, de justice et d'équité, et de travailler avec et pour la population, pour que notre belle ville se développe dans l'innovation et avec une forte ambition pour un bel avenir.

Merci.

Mme le Maire.- Merci à toute mon équipe de ce soutien, j'y suis très sensible. Dans les moments délicats où il y a tout intérêt à arriver mais que les conditions peuvent être difficiles il faut se serrer les coudes, donc j'y suis d'autant plus sensible.

Nous prenons acte de notre débat.

Nous allons maintenant aborder l'ordre du jour suivant de notre Conseil Municipal.

2/ AVANCE SUR SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2019

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné en Commission des Finances, il n'a été fait aucune remarque.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme PEPE.- C'est une première que l'Office du Tourisme demande une avance sur subvention.

Mme le Maire.- D'habitude on vote le budget en janvier. Rappelez-vous tout le mécanisme et le travail avec la Métropole, on devait passer l'Office du Tourisme métropolitain, finalement

nous avons obtenu grâce à notre lutte de conserver l'Office du Tourisme.

Mme PEPE.- Quel est montant ?

M. SIMITSIDIS.- 40 000.00 euros.

Mme le Maire.- Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°2 est adopté à l'unanimité

3/ TARIFS CAMPING MUNICIPAL DE BOTTAI

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné en commission des finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?

Mme PEPE.- Sur quoi vous êtes-vous basés pour fixer vos tarifs ?

Mme le Maire.- 20 % de moins que ce qui est pratiqué dans les campings alentour.

Mme PEPE.- Il n'y aura pas de taxe de séjour dans ce camping ?

Mme le Maire.- Si, nous l'avons déjà votée, là c'est le tarif des emplacements, etc.

(Propos simultanés, brouhaha)

Mme le Maire.- J'entends votre préoccupation, mais une fois que nous aurons voté les tarifs nous établirons la plaquette dans laquelle il y aura tous les renseignements. Vous avez raison.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°3 est adopté à l'unanimité

4/ REMISE GRACIEUSE A LA SARL "YOUR SHOES"

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est un petit coup de pouce, une maladie au rendez-vous et donc nécessité de les aider à rouvrir enfin.

M. BERNEX.- Pourquoi ne pas proposer un étalement du remboursement au lieu d'un cadeau ?

Mme le Maire.- Elle a été malade, elle a du mal à rouvrir, elle a tout perdu.

M. BERNEX.- On peut le faire sur vingt-quatre mois ou quelque chose comme cela.

Mme le Maire.- Elle n'a pas l'argent pour s'en acquitter même sous forme d'étalement, donc on lui donne une chance.

Mme PEPE.- Elle compte continuer son activité quand même ?

Mme le Maire.- Oui, c'est avec la condition de continuer son activité, sinon il vaut mieux qu'elle soit sincère et qu'elle rende les clés. On ne va pas obliger quelqu'un de malade à travailler, donc si ça ne va pas il vaut mieux qu'elle nous le dise rapidement.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°4 est adopté à l'unanimité

5/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE POUR L'ACTION « LE PIED A L'ETRIER »

Rapporteur : Madame Martine GALLINA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des questions sur ce sujet ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

La rapport n°5 est adopté à l'unanimité

6/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LE FRAT - FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Rapporteur : Monsieur René GIORGETTI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Un des exemples qui égrène ce que nous disions tout à l'heure.

Y a-t-il des questions ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité

7/ RENOUELEMENT DE LA GARANTIE D'EMPRUNT EN FAVEUR DE L'ORGANISME LOGIREM

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est un soutien réaffirmé.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°7 est adopté à l'unanimité

8/ CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT 2017/2019 - TRANCHE 2018

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité

9/ CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AVEC L'ENTREPRISE RADIO NAVIGATION SARL

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Si vous me le permettez, je peux parler du projet Provence Grand Large ; c'est un projet pharaonique qui va avoir lieu à dix-sept kilomètres des côtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône, ce sont trois éoliennes méga géantes, c'est-à-dire de plus de cent mètres de hauteur, la base faisant pratiquement trois stades, donc quatre-vingt-dix mètres de large ; pour vous donner une idée ça alimentera huit mégawatts ce qui équivaut à peu près à une ville entre quatre-vingt et cent mille habitants. C'est un projet pilote, sachant que si ce projet marche il y aura un parc important.

Il est important de savoir que nous avons rencontré la directrice d'EDF et Port-de-Bouc sera peut-être une base arrière pour ce projet.

Mme le Maire.- Vous travaillez beaucoup sur le développement économique sur Port-de-Bouc ?

M. TORRES.- Oui.

Mme le Maire.- C'est très bien, il faut continuer et surtout faire en sorte qu'il y ait des répercussions positives pour la ville en termes d'emplois parce que si on ne s'en occupe pas personne ne s'en occupera.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité

10/ AUTORISATION D'INSTALLER UNE NOUVELLE SIRENE RELIEE AU SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS.

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité.

Je vous remercie.

Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité

11/ DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité.

Je vous remercie.

Le rapport n°11 est adopté à l'unanimité

12/ CESSION PAR LA COMMUNE DE TERRAINS COMMUNAUX SIS LES BERGES DU CANAL

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Qui est pour ? La majorité + Monsieur Pinet, Madame Pèpe, Madame Michel.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex.

Je vous en remercie.

Le rapport n°12 est adopté à la majorité + Monsieur Pinet, Madame Pèpe, Madame Michel - Abstention de Monsieur Bernex

Mme le Maire.- J'ai deux informations à vous donner.

Il y a eu malheureusement un problème de fuite de gaz dans le quartier des Comtes, le réseau ne pourra être rétabli que demain en fin de matinée, c'est une information des pompiers.

Je voulais aussi vous dire que nous avons enfin réussi à travailler avec la Mairie de Fos sur le canal entre Fos et Port-de-Bouc, alors qu'en fait toute cette portion appartient à Fos nous sommes allés les aider.

Nous avons travaillé avec Monsieur Nerani du service de la voirie de Fos, Monsieur Badri, service propreté de Fos, Monsieur Arnaud du service déchets Métropole, Monsieur Bekrar du service propreté de Port-de-Bouc.

Donc onze adultes du service propreté de Port-de-Bouc, neuf du service propreté de Fos, quatre de la voirie de Fos et huit personnels environnement, c'est-à-dire vingt-deux personnes, onze de Port-de-Bouc et onze de Fos pour un volume de quatre caisses de sept tonnes, cent-vingt sacs de centilitres, c'est-à-dire trente tonnes environ déblayées : du bois, du verre, de la ferraille, du papier, du plastique, du polystyrène,

des gravats et des végétaux, entre la base nautique de Port-de-Bouc jusqu'à la digue de la marronède.

Nous allons essayer de continuer ce travail de collaboration inter-ville.

Permettez-moi de remercier le Maire de Fos de bien avoir voulu répondre à cette sollicitation. Je souhaite que nous continuions dans ce sens.

Bonne continuation, bonne soirée, et au 28 mars.

La séance du Conseil Municipal est levée à 20 h 45